

Abondance de biens

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **50 (1912)**

Heft 1

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-208400>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

» Et ce travail digne d'Hercule,
Sans me plaidre, je m'y soumet ;
Je ne compte ni ne calcule ;
Je serais content sans pécule,
Entre vous si je rallumais
Le pacifique calumet.

» Au beau temps où la mappemonde
Penchait et refoulait mon onde,
L'indignation était profonde
Sur les rivages de Lavaux.
Mais au milieu de ces alarmes,
C'étaient moins de bruits, de vacarmes.
On ne fourbissait pas des armes,
Mais on visitait les caveaux.

» Pour d'incertaines perspectives
Changer en enfer ce beau lieu !
Préparer par des invectives
Une voie aux locomotives !
Pour d'autres, par ce vilain jeu,
Vous tirez les marrons du feu.

» Silence donc, et qu'on s'accorde !
A la fin la coupe déborde.
Voyez Morges : à la Concorde
Elle a consacré des autels.
Voyez Zurich, votre rivale,
Voyez la ville fédérale.
Et que dirait le Rhin si Bâle
Sur ses bords poussait des cris tels ?

» Genève est surtout en furie
Et pousse des cris enragés :
Pas un chat à la Fusterie,
Muette la Corraterie ;
En déserts les quais sont changés,
C'est la grève des étrangers.

» Rassure-toi, noble Genève,
Un nouveau jour pour toi se lève.
Avant que ce siècle s'achève,
Aux temps par les destins prescrits,
Un tunnel passant monts et plaines,
De mes bords à ceux de la Seine
Ira porter une eau plus saine
Aux bons habitants de Paris

» Vers tes murs dirigeant leur course,
Ils viendront ici par milliers :
On aime à remonter aux sources.
Aussi, sans délier ta bourse,
Pourras-tu les voir fourmiller
Le long de mes flots familiers.

Je suis le Rhône, et vous ménage,
On aime la paix à mon âge,
Mais, du moins, faites bon ménage
Dans votre Confédération.
Car pour peu que cela se corse,
Je vais recourir à la force,
Et vous imposer le divorce :
Je suis pour la séparation. »

On peut débiter pareil prône
Quand on s'adresse à dix journaux,
Lorsque l'on s'appelle le Rhône,
Et que s'unissant à la Saône,
On porte sur son large dos
Des nefs de milliers de tonneaux ;

Quand on est grand parmi les fleuves,
Qu'à deux cents glaciers on s'abreuve,
Qu'on s'élargit à Villeneuve
En lac d'un éclat souverain,
Quand, par l'âge, on devient loquace,
Qu'à Nyon l'on se gorge d'eau d'Asse
Et qu'allant à la mer, on passe
Au pied des murs de Tartarin. X.

Abondance de biens. — Il y a quelques jours, trois naissances se produisaient dans la même maison. L'une des mères mettait au monde deux jumeaux ; sa voisine donnait le jour à un unique bébé.

Or comme l'un des deux papas rentrait de son bureau, on s'amusa à placer les trois enfants sur un seul lit pour lui faire croire que sa femme lui avait donné, en une seule fois, trois héritiers.

La plaisanterie réussit fort bien. Si bien que l'heureux père, dans un transport de tendresse, se précipita sur les trois marmots, les mangea

de caresses et les mêla tellement dans ses embrassements que, lorsqu'on voulut séparer le trio des bébés, personne ne fut plus capable de les distinguer.

La précaution inutile. — Un paysan, le jour de sa noce, fit attendre très longtemps le pasteur appelé à lui donner la bénédiction nuptiale.

Au sortir de la cérémonie, le pasteur l'aborde et lui dit :

— Je vous recommande, pour une autre fois, de venir de meilleure heure.

— Vo paudé bin crairè, monsu lo menistre, que n'ein vu pas fèrè traf !

LES ROIS CHEZ LE ROI

C'est aujourd'hui 6 janvier, la fête des Rois. A ce propos, qu'on nous permette de rappeler la Fête des Rois, que, le 6 janvier 1708, au palais de Versailles, en l'honneur de son hôte, le roi d'Angleterre, Louis XIV offrit aux dames de la Cour.

Ce fut une fête somptueuse à laquelle furent conviées la plupart des grandes familles aristocratiques de France.

Montons par le grand escalier de marbre du château et, après avoir traversé la salle des Gardes, le salon de l'Oeil-de-Bœuf, la galerie des Glaces, éclairée par deux mille grosses bougies, nous pénétrons dans la pièce qui précédait la chambre du Roi, où quatre tables de dix-huit couverts étaient dressées.

Cette salle était décorée avec un luxe inouï, et l'argenterie resplendissait aux feux de lustres et de huit pyramides de quinze pieds de hauteur, portant à elles seules cent trente-deux grosses bougies chacune, posées sur une étoffe d'or qui lui donnait un grand éclat.

Le service était fait par 72 Suisses de Sa Majesté qui portaient les plats, et divisés en 4 quadrilles de 18 portant chacun des rubans de couleurs correspondantes aux tables qu'ils avaient à servir ; de plus, 6 officiers des gobelets et 2 contrôleurs de la maison du Roi pour poser les viandes étaient désignés par table.

A dix heures, le Roi entra dans la galerie des Glaces, où étaient réunies toutes les beautés de la Cour, et passa dans la salle du festin.

Chaque table eut sa reine. Ces reines furent la duchesse d'Aumont, la duchesse d'Orléans, la maréchale d'Estrées, la comtesse de Livry.

Toutes les tables furent servies comme celle du Roi. Pendant que les reines buvaient, on suivait l'usage ancien, et les cris de : « La reine boit ! » s'élevaient de toutes parts. Comme ces acclamations étaient poussées en grande partie par des voix féminines, le bruit en était fort agréable.

Le souper finit à onze heures [et demie, et toute la Cour se rendit dans la salle de Mars, où devait avoir lieu le bal, en passant dans le salon de Vénus, garni de buffets, et où se trouvaient les rafraîchissements et une partie de la collation qui allait être servie dans la nuit, et bientôt arrivèrent les invités.

Le cercle du bal formait un carré long. A l'une des extrémités il y avait deux fauteuils, l'un pour le roi d'Angleterre ; tout autour deux rangs de tabourets et à chaque bout et dans les croisées des gradins pour les spectateurs.

Le roi d'Angleterre ouvrit le bal avec Madame la princesse sa sœur, et pendant qu'il dansa, le Roi se leva et resta debout.

Les danses les plus nouvelles, et même les contredanses, furent exécutées par les personnes les plus gracieuses de l'époque, dans des costumes éblouissants de richesse.

M^{me} la princesse d'Angleterre, par exemple, portait une robe qu'on appelait *grand habit*, en velours jaune, toute couverte de pierreries ; la jupe, relevée par des attaches de brillants, et dans les cheveux des aigrettes de diamants entremêlés de merveilleuses pierres.

Tous les *habits* des femmes étaient de velours de différentes couleurs ; celles qui étaient en deuil les portaient noirs garnis d'hermine avec attaches de diamants.

Le Roi se retira à une heure.

La collation, composée de tout ce qu'on avait pu trouver de plus exquis, fut alors présentée au cercle et aux spectateurs. Le bal recommença jusqu'à quatre heures du matin, et Sa Majesté Britannique resta jusqu'à la fin.

Cette fête des Rois restera la plus belle qui fut et sera jamais donnée, car il est impossible qu'on puisse rencontrer, dans un cadre aussi merveilleux que Versailles, plus de magnificence de costumes et de bijoux portés par autant de beautés illustres qu'il en parut à ce repas et à ce bal.

Théâtre. — Spectacles de la semaine :

Dimanche 7 janvier, en *matinée* à 2¹/₄ h. et le *soir* à 8 h. *Cyrano de Bergerac*, comédie héroïque en 5 actes de Edmond Rostand.

Mardi 9 janvier, dernière représentation de *Cyrano de Bergerac*.

Jeudi 11 et vendredi 12 janvier, 3^e soirée de gala, *Le Marchand de Bonheur*, comédie héroïque en 3 actes de Henri Kistemæckers.

Kursaal. — Sollicité de redonner le « Paradis de Mahomet », « Mam'zelle Nitouche » et « Rêve de Valse », la vogue n'en étant pas épuisée, M. Tapie a décidé d'arrêter le programme suivant : Vendredi 5 janvier : *Rêve de Valse* ; Samedi 6 : le *Paradis de Mahomet* ; Dimanche 7, en matinée, à 2 h. ¹/₂ : *Mam'zelle Nitouche* ; Dimanche 7, en matinée, à 8 h. ¹/₂ : *Rêve de Valse*, dernière ; Lundi 8 : *Le Paradis de Mahomet* ; Mardi 9 : dernière de *Mam'zelle Nitouche*.

La première de *Occupe-toi d'Amélie!* sera ainsi remise au mercredi 10 janvier irrévocablement.

Lumen. — Les spectacles du Lumen continuent d'attirer des spectateurs de plus en plus nombreux Et cela s'explique, car la direction ne ménage rien pour augmenter l'attrait des programmes, à tous les points de vue.

Une soirée passée au Lumen n'est pas une soirée perdue.

Draps de Berne et milaines magnifiques. Toilerie et toute sorte de linges pour trousseaux. Adressez-vous à Waltherr Gygas, fabricant à Bleienbach.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO